Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 24

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Ville de Genève	Aménagement de la Plaine de Plainpalais, CP	Architectes, arch. paysagistes, étudiants EAUG, EPF, EIG ou Techn. Lullier, domiciliés dans le canton depuis le 1er janvier 1985, ainsi qu'archit. ou étudiant originaire du canton de Genève	(28 nov. 86)	23/86 p. B 98
Dép. fédéral de l'intérieur, Office fédéral des constructions	Immeuble pour l'enseignement et la recherche, EPFZ, Leonhardstrasse, Zurich CI	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1er janvier 1985 dans le canton de Zurich ou ressortissants de ce canton	19 déc. 86 (21 juil. – 26 sept. 86)	
Commune bourgeoise, Saint-Gall	Lotissement Achslengut, Saint-Gall, CP	Architectes domiciliés ou établis en ville de Saint-Gall avant le 1er juillet 1985 ou bourgeois de cette ville	19 déc. 86 (11 août-5 sept. 86)	
Ville de Lancy/GE	Liaison architecturale entre les quartiers du Bachet-de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy, CI	Architectes établis dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1986	30 janv. 87 (1er sept. 86)	13/86 p. B 54
Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein, commune de Vaduz	Aménagement du quartier du gouvernement, PI	Professionnels établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1985 au Liechtenstein ou ressortissant de la Principauté	30 janv. 87 (19 sept. 86)	
Municipalité de Liestal/BL	Réaménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, CP	Ingénieurs, planificateurs, architectes et paysagistes domiciliés ou établis en Suisse nord-occidentale (BL, BS, districts AG, SO et BE avoisinants) ainsi que les ressortissants de Bâle-Campagne	2 fév. 87 (23 juin 1986)	
Ville de Bienne	Home pour malades chroniques, chemin de Cerlier, Bienne, CP	Indépendants établis ou domiciliés avant le 1er janvier 1981 dans les districts de Bienne, Büren, Courtelary, Cerlier, Moutier, La Neuveville, Soleure, Lebern/SO ou Neuchâtel	23 fév. 87 (30 sept. 86)	
Département des travaux publics de la République et canton de Neuchâtel	Nouveau Musée cantonal d'archéologie et centre de recherche, Hauterive-Champréveyres (NE), CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton depuis le 1er janvier 1986 et inscrits au Registre neuchâtelois, architectes neuchâtelois domiciliés en Suisse, REG A ou B. En outre, 8 bureaux invités	10 avril 87 (31 janv. 87)	23/86 p. B 98
Commune de Nidau et chemin de fer Bienne-Täuffelen-Anet (BTI)	Aménagement du quartier de la gare à Nidau, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les districts de Nidau ou de Bienne	30 avril 87 **nouveau : (27 oct. 86)**	
Pécs Town Concil, PLEA, Budapest (Hongrie)	Evolving of Energy-conscious Multidepartment Residential Houses, CI	Architectes ou équipes d'architectes et de physiciens expérimentés dans l'utilisation passive de l'énergie solaire	1er oct. 87 (1er nov. 86)	

Nouveau dans cette liste

Communauté de l'Ecole secondaire, Porrentruy/JU	Ecole secondaire à Porrentruy, CP	Arch. inscrits au Registre cantonal des bureaux d'architectes, arch. jurassiens d'origine établis en Suisse, dipl. Hautes Ecoles ou Reg. A, étudiants jurassiens en 4e année d'études des Hautes Ecoles	30 avril 87 (30 nov. 86)	suit

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* [1] et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

[1] Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Pavillon d'architecture pour «Habitat et Jardin 1987»

Résultats

Organisateur et participants

Ce concours, organisé par Habitat et Jardin, à Lausanne, était ouvert aux architectes SIA des cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Valais, Neuchâtel et Jura. 49 inscriptions ont été enregistrées, 20 projets ont été rendus.

Jury

Président : M. Jean-Pierre Umiglia, président d'Habitat et Jardin, Lausanne.
Membres : MM. Jean-Baptiste Ferrari, architecte EPFL/SIA, Lausanne ; Jacques Richter, architecte EPFZ/SIA, Lausanne ; Christian N. Schmutz, membre du Comité Habitat et Jardin, graphiste ASG, Jouxtens-Mézery ; Jean-Luc Thibaud, architecte EPFL/SIA, Chavornay.

Palmarès

1er prix Fr. 5000.–: Rodolphe Luscher, architecte FAS/SIA ; collaborateurs : Bassel Fara, Novello Eligio.
2e prix Fr. 4000.–: Patrick Mestelan, Bernard Gachet, architectes EPF/SIA, Lausanne.
3e prix Fr. 2000.–: Fonso Boschetti, architecte FAS/SIA ; collaborateur : Wagner Martin, Epalinges.
4e prix Fr. 1000.–: Atelier d'architecture Georges Hayoz & Jean-Carlo Bertoli, Fribourg.
5e prix Fr. 500.–: Bureau d'architecte R. Saugy, F. Cardinaux, G. Mercier, Crassier.

L'exposition publique des projets a eu lieu. Son annonce tardive ne nous a pas permis de prévenir nos lecteurs à temps.

Industrie et technique

Les robots reconnaissent les pièces par ultra-sons

Un nouveau sens de la perception pour les robots vient d'être mis au point dans les laboratoires de recherche de Siemens AG. Il repose, comme chez les chauves-souris, sur le principe du sondage acoustique par ultra-sons. Contrairement aux méthodes optiques, la perception par ultra-sons de l'environnement local permet un traitement largement simplifié des données reçues et offre en outre une profondeur de champ accrue. La résolution est de l'ordre de quelques dixièmes de millimètre pour l'espace d'environ un mètre, qui est essentiel au robot.

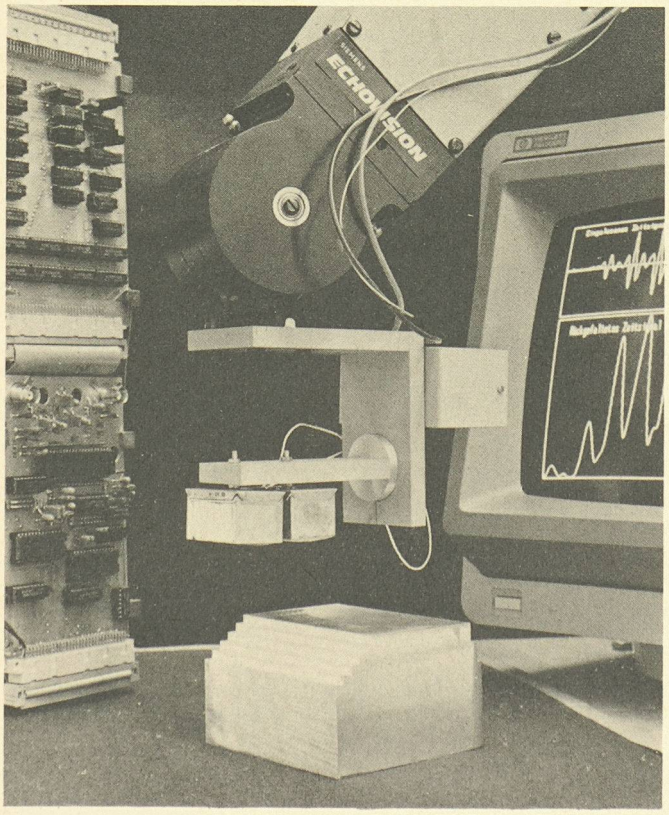

L'évolution technique a étendu le champ de perception de l'homme dans de nombreux domaines. Des capteurs appropriés nous permettent de rendre le rayonnement infrarouge ou ultraviolet visible et les ultra-sons audibles. Ces «sens» perfectionnés offrent de nombreux avantages notamment pour le robot. Ainsi, dans les laboratoires de recherche de Siemens AG, un capteur de proximité qui émet de courtes impulsions ultra-sonores, comme le font les chauves-souris, a été intégré à la «main» d'un robot. Les échos renvoyés par l'objet que doit saisir la main du robot sont reçus par l'appareil et analysés par un processeur. Le traitement se fait à l'aide de méthodes mathématiques perfectionnées en moins d'un centième de seconde, une valeur qui ne peut actuellement être égalée par les procédés de la reconnaissance optique de formes. Par rapport aux procédés optiques, les ultra-sons ont l'avantage supplémentaire d'une profondeur de champ quasi illimitée et, partant, d'une information exacte concernant les distances. Aussi, dans certaines applications, la mesure par ultra-sons peut-elle compléter les systèmes optiques. La précision de mesure des distances par la main du robot est de l'ordre de quelques millièmes de millimètre.

L'élément émetteur et récepteur est très peu onéreux, robuste et peut être utilisé même dans des conditions d'environnement difficiles (poussière, saleté par exemple). Son diamètre est d'environ 2 cm et il se compose d'une série de feuilles de plastique et de lamelles de céramique piézoélectrique. Sur le plan technique, les procédés de reconnaissance acoustique sont bien moins complexes que l'analyse optique et l'on peut s'attendre à ce que le prix intéressant de cet élément lui ouvre un vaste champ d'application.

Siemens AG
Postfach 103
D-8000 Munich
Tél. 89/234-3690

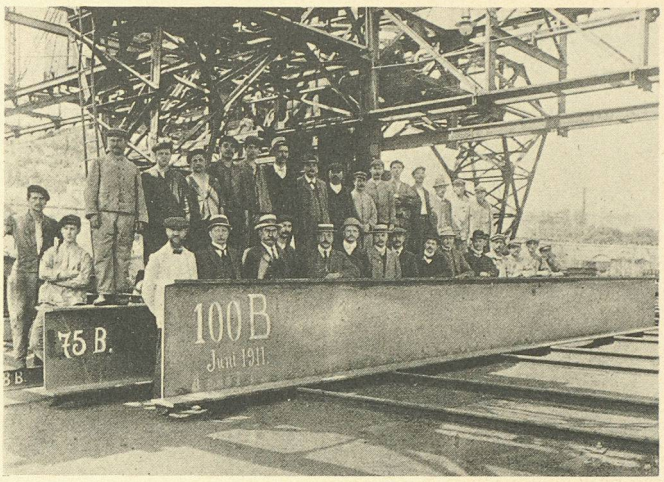

La direction de l'usine et l'équipe du laminoir de Differdange posant il y a trois quarts de siècle derrière la première poutrelle laminée d'une hauteur d'âme de 1 m.

A Differdange, il y a 75 ans : laminage de la première poutrelle d'une hauteur de 1 m

Il y a septante-cinq ans, en juin 1911, qu'a été réalisée à Differdange une première mondiale dans le domaine de la production sidérurgique : le laminage sur le train «Grey» de la première poutrelle d'acier atteignant une hauteur d'âme de 1 m.

Le laminage d'un profil d'une telle dimension, jugé pratiquement irréalisable à l'époque, marquait le début d'une ère révolutionnaire dans le secteur de la construction métallique dont elle fit reculer toujours plus loin les limites techniques tout en élargissant ses possibilités architecturales.

L'usine de Differdange, partie intégrante d'*Arbed SA* Luxembourg depuis 1967, a commencé dès 1902 la production de poutrelles d'acier laminées suivant le brevet de l'ingénieur américain Henry Grey. Depuis lors, des perfectionnements continus ont été apportés à ce produit qui a fait la réputation de l'usine et constitue à l'heure actuelle un des atouts majeurs de la sidérurgie luxembourgeoise. Les poutrelles de Differdange ont contribué d'une façon déterminante aux progrès spectaculaires réalisés ces derniers temps dans le domaine de la construction à base d'acier.

Les poutrelles produites par l'Arbed sont aujourd'hui disponibles dans une gamme de plus de 500 profils dont les hauteurs vont de 80 à 1108 mm, les largeurs de 46 à 460 mm et le poids de 6 à 1262 kg/m. Cet éventail constitue le programme de poutrelles le plus étendu du monde.

A partir des séries de poutrelles standardisées, l'Arbed est de surcroît en mesure d'offrir aux constructeurs toute une gamme de profils dérivés, les poutrelles Arbed «laminées sur mesure», donnant à l'utilisateur la possibilité de déterminer lui-même le profil le plus économique pour ses besoins.

Les innovations géométriques, techniques et qualitatives que l'Arbed a apportées aux poutrelles laminées ouvrent des perspectives nouvelles à ce produit